

 <p>académie Strasbourg</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Haut-Rhin</p> <p>Éducation NATIONALE IMBUESSE VIA ASSOCIATIVE</p> <p>Mission pré-élémentaire 68</p>	COLLATIONS EN MILIEU SCOLAIRE	
	Comment accompagner l'évolution des pratiques au sein de l'équipe d'école ?	FICHE 10 : CONSEIL DES MAÎTRES

Document de référence :

 [Programme Nutrition, prévention et santé des enfants et adolescents en Aquitaine](#)

L'équipe pédagogique trouvera ici quelques éléments de réponse face à de légitimes interrogations relatives à la mise en œuvre de la circulaire départementale.

Arguments	Éléments de réponse
Le petit-déjeuner doit être pris dans les familles ; l'école ne doit pas se substituer à la famille.	<ul style="list-style-type: none"> - Certains enfants sont levés très tôt et quittent leur domicile sans avoir eu la possibilité de prendre un petit-déjeuner ; - D'autres non pas faim au moment du lever et éprouvent le besoin de se restaurer qu'une ou deux heures après leur réveil. <p>L'école a la responsabilité particulière, en liaison étroite avec la famille, de veiller à la santé des jeunes qui lui sont confiés et de favoriser le développement harmonieux de leur personnalité.</p>
Le goûter permettrait aux enfants de « reprendre des forces » en milieu de matinée.	<p>La collation du matin à l'école, de par sa composition, son horaire, son caractère systématique et indifférencié, n'est pas justifiée et ne constitue pas une réponse adaptée à l'absence de petit déjeuner. Le souci de pallier l'insuffisance des apports matinaux observée chez une minorité d'enfants aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires de la totalité des écoliers et cette prise alimentaire supplémentaire est à l'origine d'un excès calorique qui ne peut que favoriser l'augmentation de la prévalence de l'obésité constatée depuis 30 ans chez les enfants d'âge scolaire en France (rapport de l'AFFSA).</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. fiche 9 : Organiser la collation de début de matinée pour les enfants qui en ont besoin</i></p>
Disparition d'un moment de convivialité, de partage	<ul style="list-style-type: none"> - le principe d'un moment convivial peut être pensé autrement que référé à une prise alimentaire ; - l'organisation de moments de convivialité peut prendre la forme de lectures offertes, présentation du cahier de vie, chants collectifs, écoute musicale, jeux de structuration, partage d'un vécu commun (en appui sur des photographies ou des vidéos par exemple...); - la dégustation de spécialités en lien avec les fêtes calendaires reste pertinente pour la construction du temps à l'école maternelle (ex : galette des rois), si elle conserve un caractère exceptionnel ; - les anniversaires pourront continuer à donner lieu à des moments de partage mais mériteront une réflexion particulière (ex : regroupement des anniversaires du mois et confection d'un gâteau par les élèves).
Disparition d'un support d'activité pédagogique	<p>L'école participe à la prévention et à la promotion de la santé en assurant aux élèves, tout au long de leur scolarité, une éducation à la santé, en articulation avec les enseignements, adaptée à la fois à leurs attentes et à leurs besoins ainsi qu'aux enjeux actuels de santé publique.</p> <p>Des projets spécifiques d'éducation au goût doivent donc continuer d'exister.</p>
Disparition d'un moment de rupture nécessaire à l'équilibre de la matinée	<p>Le déroulement de la matinée méritera d'être repensé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au bénéfice de certaines activités nécessitant le déploiement d'un matériel particulier et conséquent (arts visuels, EPS...); - ou au bénéfice de certains dispositifs à l'échelle de l'école (décloisonnements...). <p>Le temps de goûter étant imputé au temps de récréation, les enfants disposeront ainsi d'une récréation plus longue.</p>
Répartition des rôles entre enseignants et parents dans le domaine de l'éducation nutritionnelle	<p>L'éducation nutritionnelle fait partie intégrante des missions de l'école primaire.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. fiche 2 : textes de référence ; fiche 3 : programmes</i></p>